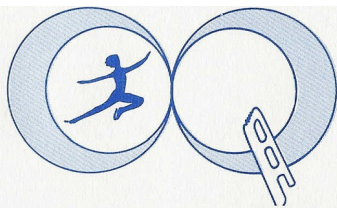


Document Lauréats

Patineurs de test

Région Centre du Québec
33^e Gala des Lauréats



*Association Régionale de Patinage Artistique
Centre du Québec Inc.*

Généralités

Dans ce document, le genre masculin désigne autant les femmes que les hommes et n'est utilisé que pour alléger le texte.

La date limite pour faire parvenir les mises en nomination aux responsables des lauréats (Josée Tardif) est le 19 février 2018, pour la Catégorie patineur de test de la Région Centre du Québec.

Le tableau sommaire «Nominations pour patineur de test» doit être rempli à l'ordinateur et envoyé à Josée Tardif avant le 19 février 2018. Une copie papier doit également être fournie. Vous devez apporter la copie papier lors de la soirée de compilation des nominations. Si vous prévoyez être absent à la soirée, vous avez la responsabilité de faire parvenir votre copie papier avant cette soirée. Assurez-vous d'avoir à votre disposition la photo de tous vos gagnants. À la demande de la région, vous devrez nous faire parvenir celles-ci. Chaque fichier image devra porter le nom du nominé. (ex. alain_connu.jpg).

Vous devez remplir à l'ordinateur les annexes de vos gagnants de club et les envoyer à Josée Tardif avant le 19 février 2018. Une copie papier doit également être fournie. Vous devez apporter les copies papier lors de la soirée de compilation des nominations. Si vous prévoyez être absent à la soirée, vous avez la responsabilité de faire parvenir vos copies papier avant cette soirée.

L'année visée pour les catégories de lauréats "patineur de test" se situe entre le 16 février 2017 et le 15 février 2018.

La représentation d'un patineur est déterminée par son Club d'appartenance au 31 décembre 2017.

Tous les candidats doivent être membres affiliés de Patinage Canada et d'un Club de Patinage Artistique de la Région Centre du Québec. Leurs numéros de membre doivent être inscrits sur chaque formulaire officiel.

Le comité régional de sélection des lauréats refusera les mises en nomination si les formulaires sont incomplets, s'il y a des pièces justificatives manquantes, si les formulaires sont reçus en retard et si les **formulaires sont remplis à la main**.

Faites parvenir vos documents à;

Josée Tardif
1709, ave Ste-Thérèse
Plessisville, Qc
G6L 2S4
mdjojomichel@gmail.com

Patineur de test (Annexe 18) :

La catégorie s'adresse aux patineurs ayant réussi des tests soit en style libre et/ou en danse et/ou en habileté et/ou en interprétation.

Toutes les tests doivent avoir été réussies dans la période de référence pour obtenir le pointage en question.

Les tests peuvent avoir été réussis dans n'importe quelle session de test en autant que le patineur soit membre d'un club.

Une preuve justificative est exigée pour chaque test réussi et doit parvenir au Comité des Lauréats dans le délai exigé. (Copie des accomplissement sur le site de patinage canada ou une copie du dernier récapitulatif de la séance de test)

En cas d'égalité, le plus haut niveau de test servira à départager le ou la gagnant(e). Si l'égalité persiste, il y aura deux gagnants.